

Chapitre 4

La prononciation du français en Afrique : la Côte d'Ivoire

Chapitre rédigé par Béatrice Akissi BOUTIN et Gabor TURCSAN pour:

J. Durand, B. Laks et C. Lyche : *Phonologie, variation et accents du français*, Paris : Hermès, pp. 133-156

4.1. Introduction

Depuis plusieurs décennies, il existe un français ivoirien, qui a reçu l'intérêt de nombreux chercheurs dans les domaines sociolinguistiques et linguistiques. Les études lexicales et syntaxiques mettent en lumière que ce français de Côte d'Ivoire, composé de diverses variétés, présente des éléments spécifiques récurrents dans toutes les variétés, qui attestent l'existence d'une norme locale. Il existe donc en Côte d'Ivoire une communauté linguistique, caractérisée par des comportements et des jugements communs¹.

L'enquête en Côte d'Ivoire a été la première à étendre le protocole de PFC à l'Afrique. Aucun *corpus* de référence de l'ampleur de PFC n'existe encore pour l'Afrique, et aucun *corpus* africain n'était encore entré dans une telle étude panfrancophone.

L'enquête a été menée à Abidjan en 2004-2005 par B.A. Boutin, assistée de J.M. Kouamé, auprès de quatorze locuteurs résidant dans la capitale économique depuis de nombreuses années, choisis selon les paramètres sociolinguistiques d'âge, sexe, niveau d'études et groupe ethnique. Tous les locuteurs parlent habituellement en français dans leur travail, leur foyer et dans la rue, ce comportement étant, en Côte d'Ivoire, commun à la majorité des milieux sociaux urbains, par ailleurs bilingues ou multilingues, et non réservé à des conditions sociales particulières.

Les premiers résultats de l'analyse phonologique du *corpus* PFC-CI localisent la variation spécifique au français de Côte d'Ivoire en même temps qu'ils montrent des régularités existant aussi dans d'autres zones francophones. Ainsi, l'ensemble de l'inventaire phonologique ou le traitement de la liaison présentent peu de particularités, alors que les lois qui sous-tendent les oppositions vocaliques, le schwa ou les réductions consonantiques sont notablement différentes de celles du français hexagonal standardisé.

L'étude détaillée des réductions consonantiques nous permet de tester la validité des prédictions d'une approche basée sur la notion de la constituance syllabique tandis que la variation intrasystémique particulière par rapport au français hexagonal qui caractérise la réalisation des rhotiques, identifiée par les locuteurs comme un trait ivoirien par excellence, doit en partie être reléguée au champ de la « variation libre ».

4.2. Situation du français en Côte d'Ivoire

Les Ivoiriens revendiquent le français comme leur langue officielle, et cette désignation comporte une charge symbolique identitaire beaucoup plus grande que la froide utilisation du français comme langue de travail, de l'administration et de l'école. Le français est, en effet, actuellement, la langue la plus à même de représenter la communauté ivoirienne, faute d'un consensus autour d'une ou de quelques langues nationales, faute aussi d'une politique linguistique qui ait donné un statut ou même reconnu la place des langues ivoiriennes².

Il ne s'agit cependant pas du français standard, ni même du français courant ou ordinaire [GAD 97] que l'on entendrait, par exemple, en France. Le français en Côte d'Ivoire est constitué de plusieurs variétés plus ou moins autonomes par rapport au

¹ Voir, par exemple Knutsen [KNU 07], Boutin [BOU 02].

² La Constitution de la première République ivoirienne stipulait que le français était la seule langue officielle du pays. Celle du 23 juillet 2000 de la deuxième République promet une meilleure gestion du multilinguisme. On y lit : « Art. 29. [...] La langue officielle est le français. La loi fixe les conditions de promotion et de développement des langues nationales ».

français de France, ramenées habituellement à quatre types principaux :

- le français académique, ou variété proche du français standard de France ;
- le français ivoirien courant ou ordinaire, qui peut être parlé partout hors des salles de classe ;
- le français populaire ivoirien répandu dans toute la Côte d'Ivoire, issu directement des « petits français » coloniaux, des variétés approximatives des apprenants en situation informelle après l'indépendance, puis du français populaire d'Abidjan [HAT 81] ;
- le nouchi, variété argotique qui emprunte au français populaire ivoirien, aux langues locales, à l'anglais.

La variété la moins stable, peut-être en voie de disparition, est le français populaire ivoirien : d'un côté, nombre de ses constructions ont été intégrées dans le français ivoirien ordinaire au cours des vingt-cinq dernières années, d'un autre côté, le nouchi l'a investi, en a fait éclater les frontières, en y important des mots et des structures d'origines diverses. Le nouchi, au départ langue des loubards et « enfants des rues », se répand de plus en plus dans la culture urbaine, chez les universitaires, les chanteurs de zouglou, les compagnies de théâtre, etc. et se renouvelle à la même vitesse.

Dans toutes ses variantes, le français est en contact avec les soixante à soixantedix langues africaines de la zone Niger-Congo, décomptées en Côte d'Ivoire.

Aucune d'elles n'a encore reçu le titre de langue nationale du gouvernement, mais une vingtaine de langues y sont pressenties de par leur prestige, le nombre important de locuteurs, leur place privilégiée dans les médias. Ce sont, avec en tête la langue dominante du groupe :

(1) langues nationales ivoiriennes :

- dans la famille mandé : le dioula, le yacouba, le gouro,
- dans la famille gur : le sénoufo, le lobi, le koulango,
- dans la famille kru : le bété, le dida, le guéré, le wè, le wobè, le krou, le néo,
- dans la famille kwa : le baoulé, l'agni, l'abron, l'attié, l'ébrié, l'adjoukrou, l'abè.

Le français, langue officielle unique parmi toutes celles qui se partagent le terrain linguistique de Côte d'Ivoire, est effectivement au premier plan dans de nombreux domaines. Le discours officiel, les institutions publiques et privées, l'enseignement à tous les niveaux utilisent exclusivement le français. Les meilleures possibilités professionnelles sont offertes par le français, sauf dans certains organismes internationaux où l'anglais est requis. En milieu urbain, seuls certains paysans et commerçants peuvent se permettre d'ignorer le français ; en milieu rural, où les interactions obligatoirement en français sont plus rares, cette situation peut porter moins de préjudice au locuteur. Les informations officielles, cependant, ne lui parviendront toujours que par intermédiaires.

La culture est essentiellement exprimée en français dans la littérature, la presse, la chanson, à la télévision et à la radio. La littérature et la presse écrite sont entièrement en français. Le français est prioritaire dans les moyens de communication. Les langues locales ont une place minimale à la télévision (2 % des heures d'émission), et réduite à la radio (10 % des heures d'émission) [KOU 98]. La chanson ivoirienne des quinze dernières années est un lieu de mélange de langues : les couplets en langues ivoiriennes alternent avec ceux en français, le français utilisé étant lui-même très éloigné du français académique et imprégné de nouchi, qui emprunte largement aux langues ivoiriennes.

Les modes d'appropriation du français sont divers en Côte d'Ivoire et dépendent en partie de l'âge des locuteurs. La majorité des personnes âgées (francophones) ont appris le français à l'école où il a toujours été l'outil d'enseignement ; mais le pourcentage des jeunes qui l'ont acquis de façon spontanée dans l'enfance est aujourd'hui plus élevé que celui des jeunes qui l'ont appris uniquement à l'école. Ce premier bain linguistique en français peut se faire à la maison, dans la cour, dans le quartier avec les autres enfants, ou au marché ; il s'agit alors le plus souvent d'une variété populaire. En cas de scolarisation, l'école viendra parfaire l'apprentissage,

elle enseignera notamment aux élèves la variété académique. Une minorité d'enfants en milieu urbain, parmi lesquels les enfants des rues, acquièrent le français comme seule langue première : ce sera, selon les circonstances, le français courant de Côte d'Ivoire ou le nouchi. En milieu rural, le français est appris surtout à l'école. Les non francophones non instruits, qu'ils soient étrangers récemment arrivés en Côte d'Ivoire, ou Ivoiriens, ont la possibilité d'apprendre le français comme véhiculaire au marché, sur le lieu de travail, et d'être confrontés à des variétés moyennes par les médias. Les adultes étrangers instruits ont, de plus, les documents écrits, de la presse par exemple, à leur disposition. Peu d'étrangers fréquentent les institutions dispensant des cours de français langue étrangère [BOU 07].

Du mode d'appropriation du français dépend en partie la compétence et la sécurité/insécurité linguistique du locuteur. Si les intellectuels pratiquent quotidiennement toutes les variétés de français (voir ci-avant), il est rare que les locuteurs francophones peu ou pas scolarisés puissent être à l'aise dans les variétés hautes de français. La seule variété où tous les Ivoiriens se sentent en sécurité est le français ordinaire ivoirien. On considère que l'enfant a atteint une compétence moyenne après six à huit ans de scolarisation, soit lorsqu'il arrive au premier cycle du secondaire, et qu'il manie les variétés hautes de français lorsqu'il parvient au niveau universitaire³. Le protocole PFC s'adresse à des lecteurs moyens, c'est-à-dire des sujets ayant au moins le niveau du collège.

4.3. La première enquête PFC à Abidjan : PFC-CIA

L'enquête à Abidjan⁴ s'est déroulée en deux temps. Une pré-enquête en juin 2004 a d'abord eu lieu auprès de treize locuteurs parmi lesquels neuf ont été retenus et quatre retirés du fait de la défaillance de leurs enregistrements. L'enquête a été finalisée en juin 2005 avec cinq autres locuteurs. Un essai d'enquête auprès de deux témoins gardiens de voiture peu ou pas scolarisés n'a pas pu aboutir faute de la compétence suffisante en lecture. Le réseau utilisé [MIL 80] a été celui de l'école professionnelle Yarani, où B.A. Boutin a été enseignante plusieurs années, créée dans les années 1980 par quelques Ivoiriens, comme l'une des multiples initiatives pour faire face à la demande de formation dans les secteurs techniques. Yarani a son siège à l'entrée du quartier populaire d'Abobo. Les formations proposées brassent une grande quantité de personnes, issues de plusieurs milieux d'Abidjan : élèves recrutés avec le niveau 5^e à 3^e en formation de CAP ou de BT d'aide-soignante, boulanger-pâtissier, cuisinier, hôtellerie ; professionnels en formation continue ; adultes du quartier en formation du soir ; enseignants et animateurs divers. Les témoins sont des proches et amis, ou sont introduits par ceux-ci : conjoints, parents, professeurs, élèves, etc.

Le lieu des enregistrements est soit l'école Yarani, soit le lieu de travail du locuteur enquêté, c'est-à-dire un endroit familier qu'il maîtrise, de façon à atténuer la « violence symbolique » [DEL 03, p. 29] de l'enquête enregistrée. La plupart des fois, après l'introduction de l'enquête par B.A. Boutin, J.M. Kouamé mène les tâches de lecture et l'entretien guidé dans le but de faciliter un langage formel, ou du moins relativement surveillé, de la part du locuteur. Une fois terminée l'intervention de J.M. Kouamé, celui-ci sort et B.A. Boutin mène l'entretien libre avec un ou deux témoins. Les enregistrements des quatorze témoins retenus pour le *corpus* PFC-CIA forment un ensemble de douze heures quarante minutes. Ont été transcrites jusqu'à présent plus de 76 minutes d'entretiens guidés, plus de 97 minutes d'entretiens libres, soit trois heures d'entretiens. Le *corpus* a été vérifié par deux personnes et validé en 2006⁵.

Les locuteurs retenus se répartissent de la façon suivante suit, selon nos critères

³ S'il est vrai qu'il faut de nombreuses années d'enseignement du français à un enfant, français ou pas, pour qu'il acquière un niveau correct ou supérieur de connaissance de la langue, inversement, ces années d'enseignement ne garantissent pas pour autant une compétence étendue en français.

⁴ L'enquête a été réalisée par B.A. Boutin, avec l'appui des professeurs Jérémie Kouadio N'Guessan et Zakari Tchagbalé (Institut de linguistique appliquée, Université Cocody-Abidjan). Jean-Martial Kouamé, alors doctorant, a participé comme enquêteur non connu des témoins.

⁵ Les aspects méthodologiques de l'enquête sont abordés plus amplement dans [BOU 06a].

Figure 4.1. *Oppositions consonantiques*

Les oppositions phonémiques du français standard sont toutes présentes dans le vernaculaire ivoirien, au moins dans des positions phonologiques fortes telles qu'en début de mot. A notre avis, d'autres consonnes provenant des langues locales peuvent être incluses dans l'inventaire phonémique : des affriquées, des clics, des prénasalisées et des consonnes à double articulation. La question de leur inclusion dépend de notre jugement sur l'indépendance du français ivoirien : le fait que des locuteurs produisent, en français ivoirien, certaines consonnes dans des mots empruntés à des langues locales dont ils ne sont pas locuteurs montre clairement qu'il faut inclure ces sons dans l'inventaire du français en Côte d'Ivoire. Par ailleurs, certaines consonnes ont en français ivoirien une réalisation qui n'appartient ni au français standard, ni à la langue d'origine du mot emprunté (c'est le cas du nom propre *N'guessan*, (voir tableau 4.1), ce qui montre bien l'autonomie de la variété. Les sons propres au français de Côte d'Ivoire ont normalement une graphie française utilisée en Côte d'Ivoire⁶. Tous ces faits se retrouvent dans les descriptions existantes du français ivoirien, notamment [LAF 03].

Sons spécifiques	Mot	Prononciation	Glose
gb / dʒ	djoumgbélé	[dʒumgbɛ]	'sauce de gombos secs'
gb	gbaka	[gbaka]	'mini-car de transport privé'
kp	kpakpato	[kpakpato]	'flatteur, faiseur d'intrigues'
kp	akpani	[akpani]	'grande chauve-souris'
dʒ	Abidjan	[abidʒã]	capitale économique de la Côte d'Ivoire
dʒ	dioula	[dʒula]	'langue du groupe mandé'
tʃ	attiéké	[atʃɛkɛ]	'plat à base de manioc'
tʃ	tchè	[tʃɛ]	interjection
mb	m'batto	[mbato]	'langue lagunaire du groupe kwa'
nd	Ndamance	[ndamã]	'vache de race croisée Abondance (française) et N'dama (locale)'
nt	sauce n'tro	[ntro]	'plat à base de feuilles'
ŋ	ngomi	[ŋomi]	'beignet de farine de mil'
ŋ	ngakpa-ngakpa	[ŋakpaŋakpa]	'danse jeune des années quatre-vingt-dix'
ŋg	N'guessan	[ŋgesã]	Nom propre, du baoulé Nyinsan [ɲĩsã]

Tableau 4.1. *Quelques éléments du vocabulaire ivoirien contenant les consonnes spécifiques*

Contrairement aux sons représentés dans le tableau 4.1, les clics ne figurent pas dans la figure 4.1 bien qu'ils soient audibles dans nos enregistrements. Nous sommes contre leur inclusion dans l'inventaire phonémique pour les raisons suivantes. Les clics sont présents dans la parole en français de Côte d'Ivoire mais ils n'ont pas de valeur phonémique comme c'est le cas dans certaines langues africaines (d'Afrique australe) où ils ont un comportement segmental classique et sont de véritables consonnes [LAD 96]. Ils ont cependant des fonctions sémantico-pragmatiques : des clics sont utilisés comme interjections en discours et peuvent, à ce titre, être intégrés dans un énoncé phrastique comme peut l'être un syntagme. Il s'agit essentiellement de clics latéraux occlusifs, de clics latéraux avec friction et de clics uvulaires occlusifs non voisés.

⁶ Cette orthographe populaire française est préférée à l'orthographe officielle des langues africaines pour l'Afrique de l'Ouest, exposée dans le *Rapport Final pour l'unification des alphabets des langues nationales*, <http://www.bisharat.net/Documents/index.html>. Ainsi par exemple, l'orthographe « tchè » est la seule utilisée, au détriment de celle du bambara/dioula « cɛ ».

Nous choisissons, pour les transcrire les symboles suivants : le premier symbole indique s'il s'agit d'un clic « latéral » : [l] ou « central » : [ʎ] ; le deuxième symbole indique le lieu et le mode d'articulation : occlusif vélaire : [k] ; occlusif uvulaire : [q] ; fricatif vélaire [x] ; le troisième symbole est le diacritique « aspiré » : ^h. Nous avons ainsi, principalement, comme supports d'unités de discours :

(3) clics ivoiriens courants :

- [ll^h] clic latéral occlusif,
- [lʎ^h] clic latéral avec friction,
- [!q] clic uvulaire occlusif non voisé.

Le sens dépend, pour les occlusifs, de leur nombre (un seul, ou dupliqué une ou plusieurs fois), pour les fricatifs de leur longueur. Nous avons ainsi, par exemple :

(4) usage des clics :

- a. VD1: « Et puis, bon, c'est que j'étais étonnée parce que [ll^h]. Un jour j'ai dit ça à ma soeur, j'ai dit "mais tous ceux qui passent à la télé, je ne vois même pas mes promotionnaires et tout ça" »,
- b. GV1: « Parce que ces gars là leur mouvement là, c/ c'est [lʎ^h], c'est en caméléon quoi. »,
- c. E: « Eux vous réclament rien ? » GV1: « Non non non non non. » <E: « Ils vous réclament rien ? »> [!q!q!q].

Les clics expriment : en (a) une gêne, en (b) une désapprobation, en (c) un démenti. Dans ces trois énoncés, ils se comportent comme une unité syntaxique. Il nous semble opportun de faire une dernière remarque concernant la construction de l'inventaire sous (la figure 4.1). Le lecteur averti aura certainement remarqué notre indécision en ce qui concerne le choix phonémique représentant les rhotiques. Pour des raisons développées plus en détail en 4.4.2 ci-dessous, R reste un symbole arbitraire⁷ commun aux différentes réalisations : en effet, aucun lieu/mode d'articulation ne semble être identifiable comme une réalisation par défaut dans le sens d'un allophone avec la distribution majoritaire.

4.4.2. La prononciation ivoirienne des consonnes

La prononciation spécifique des liquides est l'un des traits saillants de cette variété. La liquide latérale /l/ possède deux allophones bien distincts le [l] alvéolaire et le [L] vélaire. La distribution de ces deux allophones dépend du contexte phonique et elle est facilement descriptible en termes de structure syllabique : la variante alvéolaire se trouvant en début de syllabe alors que la vélaire en fin de syllabe. Comme l'on précisera par la suite, la fin de syllabe et *a fortiori* la fin de mot constitue un contexte phonologique particulièrement faible dans le français ivoirien où les sons s'affaiblissent jusqu'à une disparition totale. Pour illustrer ce comportement, prenons un mot du texte PFC permettant des comparaisons entre locuteurs comme *multiplier*. Cette séquence apparaît sous les formes suivantes :

(5) affaiblissement de /l/ :

- a, [myltiplje] latérale alvéolaire : (un locuteur),
- b, [myLtipl(i)je] latérale vélaire : (huit locuteurs) ;
- c, [my:tipl(i)je] disparition de la latérale et allongement de la voyelle précédente : (cinq locuteurs).

⁷ Le symbole utilisé s'apparente aux archiphonèmes de l'école structuraliste ou aux représentations sous-spécifiées de la phonologie générative plurilinéaire.

Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre des locuteurs prononçant la variante en question. (5) montre que la majorité des locuteurs utilisent un allophone affaibli (b) qui disparaît potentiellement chez un bon nombre de locuteurs (c). Cette distribution tout en étant commune à plusieurs langues comme l'anglais, le portugais brésilien ou d'autres variétés non hexagonales comme les français en milieu créole⁸, est cependant absente du français européen. Il est difficile à établir avec certitude si la vélarisation généralisée, phénomène somme toute naturel, est due *i*) au manque de normativisme ou *ii*) aux contraintes intérieures au contexte ivoirien, notamment la phonotaxe des langues locales qui interdisent les syllabes fermées. Le fait que la même vélarisation soit aussi répandue en français du Canada (voir chapitre 5) nous fait préférer la première option tout en maintenant la possibilité de *ii*). Tandis que la prononciation de /l/ revêt une distribution contextuelle régulière, les variantes de R donnent une image quelque peu chaotique. L'émergence de telle ou telle variante ne peut en aucun cas être liée à un contexte phonique précis, au mieux peut-on distinguer des tendances liées aux locuteurs. La prononciation variable de R est un exemple éclatant de la variation libre, concept pourtant contesté par nombre de sociolinguistes. A titre d'exemple, nous illustrons les variantes de R telles qu'elles sont prononcées par nos locuteurs dans le mot *rat* de la liste PFC, c'est-à-dire dans une position forte de début de mot :

(6) les variantes de R dans *rat* :

- a. [ɹ] approximante alvéolaire (2),
- b. [r] vibrante alvéolaire (3),
- c. [ɻ] fricative uvulaire voisée (1),
- d. [χ] fricative uvulaire sourde (1),
- e. [ʁ] fricative pharyngale voisée (2),
- f. [h] fricative glottale sourde (3),
- g. [ħ] fricative pharyngale sourde (1),
- h. [R] vibrante uvulaire (1).

Ces variantes se répartissent en deux grandes zones d'articulation selon le comportement de nos locuteurs. La zone alvéolaire (a et b) et la zone uvulopharyngo-glottale (c-h). Nous nous excusons auprès de nos lecteurs pour ce terme monstrueux, mais la majorité des locuteurs, appelons-les le groupe A prononcent le R dans cette zone étendue et floue et, dans la plupart des cas, une version affaiblie (*lenis*) sans friction ou sans lieu d'articulation propre (glottales). En revanche, l'utilisation d'une prononciation alvéolaire (a, b) et renforcée (*fortis*) caractérise un ensemble bien défini de locuteurs, le groupe B, celui des sujets plus âgés et plus enclins à reproduire des schémas conservateurs⁹. Cependant, une analyse plus poussée du comportement des attaques nous révèle une diversité encore plus grande tant au niveau des réalisations qu'à celui des regroupements des locuteurs. En effet, si l'on étend l'observation à plusieurs mots, le tableau 4.2 nous montre : *i*) un locuteur peut utiliser toute une panoplie d'allophones au sein de son groupe (alvéolaire *versus* glottal) et *ii*) un troisième groupe émerge, caractérisé par l'usage d'un patron mixte. Le groupe le plus important de locuteurs articule R dans la zone vélo-glottale (de AK1 à TK1), un deuxième groupe articule R exclusivement dans la zone alvéolaire (SN1 à VD1), mais un troisième groupe (de IE1 à SB1) manie tous les allophones de R. Autrement dit, la variation pour la prononciation de R n'est pas seulement de type inter mais également intralocuteur.

⁸ Voir chapitre 6.

⁹ Ces schémas reflètent notamment l'héritage de l'enseignement colonial.

Type	MOT	AK1	E01	E02	FK1	F01	NK1	TK1	IE1	NA1	PA1	SB1	SN1	SF1	VD1
#R	5. ras	ʃ	ʁ	h	ʁ	ʒ	h	h	ʀ	ʀ	ʀ	h	ʀ	ʀ	ʀ
#R	37. relier	ʃ	ʒ	ʃ	ʃ	ʒ	ʃ	ʁ	ʁ	ʀ	ʃ	ʃ	ʀ	ʀ	ʀ
#R	44. reliure	ʁ	h	h	ʃ	ʁ	ʒ	ʁ	ʁ	ʃ	ʃ	h	ʀ	ʀ	ʀ
#R	62. rhinocéros	ʃ	ʃ	h	ʃ	ʒ	ʒ	h	ʁ	h	ʀ	h	ʀ	ʀ	ʀ
#R	67. rauque	ʁ	ʒ	h	ʁ	ʁ	h	ʁ	ʀ	ʀ	ʀ	h	ʀ	ʀ	ʀ
VRV	62. rhinocéros	ʃ	ʃ	ʒ	ʁ	ʒ	ʒ	ʁ	ʃ	ʀ	ʒ	ʒ	ʀ	ʀ	ʀ
VRV	barrages	h	h	h	ʁ	h	ʁ	ʃ	ʁ	ʁ	ʃ	h	ʀ	ʀ	ʀ
VRV	aurait	ʁ	h	h	ʁ	h	ʁ	h	ʀ	ʀ	ʁ	ʀ	ʀ	ʀ	ʀ
VRV	parus	ʃ	h	h	h	h	ʃ	ʁ	ʀ	ʀ	h	ʒ	ʀ	ʀ	ʀ
VRV	indiquerait	ʃ	h	h	ʁ	h	h	ʁ	ʒ	ʀ	h	ʃ	ʀ	ʀ	ʀ

Tableau 4.2. Paradigmes des réalisations de R en position forte

La situation en tableau 4.2 nous oblige à constater que la norme ivoirienne pour R en attaque est bien l'absence de norme. En d'autres mots, la variation libre est entérinée par la norme endogène : aucun critère contextuel ni sociolinguistique ne permet de prédire la distribution des allophones.

En revanche, la position fin de syllabe et fin de mot nous fournit un endroit exemplaire où un comportement uniforme caractérise bien la norme endogène ivoirienne. Dans notre échantillon, les mots courants comme *pêcheur* se terminant en R sont invariablement prononcés sans la consonne finale, entraînant l'allongement de la voyelle finale [peʃoe:]. Dans certains mots moins fréquents comme *reliure* les locuteurs du groupe B peuvent prononcer une alvéolaire finale mais uniquement avec l'appui d'un schwa épenthétique [røljyʀə].

Le schwa final épenthétique semble servir de vrai « lubrifiant phonétique » dans cette variété de français, lorsque le locuteur doit lire des mots rares ou inconnus et soigne particulièrement sa prononciation. La distribution des consonnes voisées montre un comportement similaire à celle du R final concernant l'affaiblissement en finale :

(7) liège :

- a. liè[ʃ] (huit locuteurs),
- b. liè[ʒə] (trois locuteurs),
- c. liè[ʒ] (trois locuteurs).

Dans notre enquête, le mot *liège*, qui finit par une fricative voisée, a trois prononciations possibles : soit la prononciation a, où la consonne est dévoisée, soit la prononciation b, où un schwa d'appui vient à la rescousse du voisement, soit c, où une voisée semble être possible sans appui vocalique.

De même que pour le cas des R initiaux discutés ci-dessus, la prise en compte d'autres items nuance quelque peu ces premières observations. La répartition (7) concerne essentiellement des mots rares ou inconnus (c'est le cas de *reliure* et de *liège*). Pour les autres mots, la variante b, avec un schwa épenthétique est possible, mais seulement chez certains locuteurs proches du français standard ou plus conservateurs.

En dehors de l'affaiblissement et la disparition potentielle des liquides et le dévoisement final, l'autre trait saillant de la prononciation ivoirienne est un plus grand degré de simplification de groupes consonantiques qu'en français hexagonal. Ce phénomène s'explique par deux facteurs déjà mentionnés *supra* : la faiblesse phonologique de la position fin de mot et fin de syllabe et l'absence de pression normative dans la communauté linguistique. C'est en ce point que la Côte d'Ivoire rejoint de nouveau le Québec où les simplifications de groupes consonantiques abondent [COT 04]. Les prononciations suivantes attestées servent d'illustration :

(8) simplification de groupes consonantiques :

- préfecture : [prefekty:] > [pfeʔty:] > [pfe:ty:],
- risque : [riskø] > [risk] > [risʔ] > [ris].

La discussion sur les consonnes du français ivoirien montre à quel point la définition d'un inventaire phonémique peut devenir compliquée dès qu'il s'agit d'une variété de langue peu standardisée. Tout d'abord, il faut trouver une limite argumentée à l'inclusion des sons supplémentaires. Dans ce chapitre nous avons opté pour le statut phonémique de certains d'entre eux (voir tableau 4.1) mais pas des clics (3). Se pose ensuite le problème de l'absence de certains contrastes phonémiques comme le voisement (liè[ʃ]) ou le lieu d'articulation (préfe[ʔ]ture) dans certaines positions. Dans la mesure où ces positions sont facilement identifiables phonologiquement en tant que positions faibles¹⁰ (par exemple en fin de mot), les variantes de prononciations n'influent pas sur l'inventaire. Enfin, notre étude semble avoir confirmé la légitimité du concept de variation libre en ce qui concerne les réalisations du R. Le concept de variation libre n'est pertinent que pour une variation qui n'est pas déterminée par les facteurs stylistiques ou sociolinguistiques qui sont à la base de la plupart des phénomènes variables. Dans le cas du R, la distribution des allophones semble être libre dans la mesure où le même locuteur peut utiliser, dans le même contexte énonciatif et à quelques secondes d'intervalle, des prononciations très diverses : alvéolaires, uvulaires et glottales. Ces caractéristiques rejoignent celles de la liaison variable que nous évoquons plus loin.

4.4.3. Voyelles

Le système vocalique ivoirien ressemble beaucoup à celui du français standard mais il présente quelques particularités tant au niveau des oppositions qu'à celui des réalisations. Tout d'abord, l'opposition /a/ ~ /a/, encore repérée dans certaines variétés du français, est absente. Toutefois, à l'écoute de la liste de mots nous observons une réalisation plus postérieure s'approchant de /ɐ/ et ceci indépendamment du contexte.

Le paramètre de la quantité vocalique soulève une problématique particulière dans cette variété de français. Dans les représentations de surface toutes les voyelles de l'inventaire du tableau 4.3, à l'exception des voyelles [+ATR] (e ø o) sont susceptibles d'avoir une forme longue. Cette longueur n'est jamais distinctive, mais, à première vue est prédictible à partir du contexte phonologique. Chaque fois qu'un R chute en position coda de syllabe, il en résulte un allongement vocalique. Les trois voyelles [+ATR] n'étant jamais suivies d'un R coda, ne sont de ce fait pas concernées par cet allongement. Si l'on fait abstraction de la graphie, il est très possible que des mots comme *heure* ou *pêcheur*, toujours réalisés [oe:] et [pɛ.ʃø:], qui n'ont pas de dérivés dans lesquels R serait prononcé, soient enregistrés sans R dans le lexique interne des locuteurs. Si c'était le cas, il faudrait inclure les voyelles longues dans le tableau 4.3.

Par ailleurs, la présentation (tableau 4.3) que nous faisons ici des données adopte le trait [+/- ATR] (*Advanced Tongue Root*), qui représente l'avancement/nonavancement de la racine de la langue et correspond au trait acoustique tendu/lâche fréquemment utilisé pour la description des langues indo-européennes. Le principal motif de l'adoption de [+/- ATR] est que c'est habituellement ce trait qui est retenu pour l'étude des langues ivoiriennes, et africaines en général. [KAB 98] montrent, par exemple, que le trait [ATR], avec ceux de l'arrondissement et de l'ouverture, conditionnent l'harmonie vocalique de différents systèmes nigéro-congolais [CLE 07] mettent en évidence que les voyelles fermées et moyennes des langues akan (du groupe kwa, représentées en Côte d'Ivoire) se distribuent en deux séries /ɪʊ e o / et / i u ε ɔ / opposées par le trait +/- ATR. Vydrine [VYD 04] observe dans les langues mandé sud (Nord-Ouest de la Côte d'Ivoire), que l'harmonie des voyelles orales est fondée sur l'indice +/- ATR plutôt que sur le degré d'ouverture, alors que le trait est neutre pour les voyelles nasales. De la même façon, le trait [ATR] devient caduc pour les nasales du français de Côte d'Ivoire (voir tableau 4.4). En retenant ce trait pour caractériser les voyelles du français de Côte d'Ivoire, nous souhaitons situer

¹⁰ Pour une description plus détaillée voir [BOU 06c].

cette variété de français dans son contexte africain. En outre, nous ne voyons aucun argument qui nous fasse préférer l'usage de la dimension [hauteur] ou [tendu/lâche] pour la description des données ivoiriennes.

	antérieures		postérieures	
	- arrondies	+ arrondies	- arrondies	+ arrondies
fermées	i	y		u
moyennes + ATR	e	ø		o
moyennes - ATR	ɛ	œ		ɔ
ouvertes	a			

Tableau 4.4. *Voyelles orales*

4.4.4. La distribution des voyelles moyennes

4.4.4.1. Contexte sociolinguistique

Sans souscrire d'emblée à des théories de l'interférence des systèmes des langues premières des locuteurs, il est tout à fait envisageable que la perception et la production des contrastes liés au trait [ATR] dans la région moyenne soient influencées par les langues en contact. En français de Côte d'Ivoire, les oppositions vocaliques se distinguent par le trait +/- arrondi en ce qui concerne les voyelles antérieures et +/- ATR en ce qui concerne les voyelles moyennes. La prononciation du [ø] ne pose pas de problème majeur pour la majorité des locuteurs et les oppositions entre les voyelles moyennes font partie des habitudes phonatoires.

De fait, la grande majorité des langues ivoiriennes ont les oppositions /ø/ / /ɛ/ et /o/ / /ɔ/. Les langues kru (Ouest ivoirien) ont généralement le son [ø] et l'opposition phonémique /y/ / /ø/. Des langues des quatre familles ivoiriennes ont des voyelles centrales comme [ɯ] [ɪ] [ɣ] et les oppositions /u/ / /ʊ/ ; /i/ / /ɪ/. En revanche, aucune langue ivoirienne ne possède l'opposition /ø/ / /œ/. Pour les voyelles basses, aucun auteur n'a repéré d'opposition /a/ / /ɑ/ dans les langues ivoiriennes.

Les voyelles moyennes méritent un intérêt particulier, puisque le système ivoirien ne ressort ni du système standard de France¹¹ ni du système du Midi de la France mais présente des caractéristiques spécifiques. Une fois posé qu'il existe une opposition entre les voyelles + ATR : / e, o, ø / et - ATR : / ɛ, ɔ, œ / qui n'est pas étrangère aux langues ivoiriennes, deux autres facteurs sont susceptibles d'influer sur le comportement des voyelles moyennes. Le premier est certainement une valorisation de la graphie. Le fait que la majorité des locuteurs francophones apprennent le français à l'école, donc en même temps que l'écriture, induit des représentations phonologiques marquées par l'écrit¹². Le deuxième facteur susceptible d'appuyer un comportement linguistique particulier par rapport aux voyelles moyennes est la prise de conscience d'une variété ivoirienne distincte du français « de France », ou hexagonal, ainsi que d'autres variétés de la sous-région ouest africaine. Des attitudes de distanciation se manifestent notamment par des jugements évaluatifs sur la perte de l'opposition e / ɛ en finale ouverte (*piquais* ~ *piquer*) dans certaines variétés de français hexagonal, ou l'absence d'opposition ø / oe en syllabe finale fermée (*jeune* ~ *jeûne*) en français du Midi de la France, ou encore la

¹¹ Voir chapitre 7.

¹² Il serait intéressant de comparer les systèmes phonémiques de locuteurs scolarisés et de locuteurs non lecteurs ayant appris le français de façon informelle lors d'une extension du protocole PFC. Pour l'instant, le protocole PFC s'adresse uniquement à des locuteurs lecteurs et ne donne pas accès à ce type de données.

généralisation de la réalisation [ɔ] en syllabes fermées finales dans les pays francophones à l'est de la Côte d'Ivoire comme le Bénin et le Togo.

La norme endogène écrite se distingue de la norme du français standard de France uniquement sur deux points. Tout d'abord, la graphie finale *-et (piquet)* est prononcée [e]. Ensuite, sur le modèle de la graphie de l'ouverture du [ɛ] par l'accent circonflexe, ce même accent circonflexe est censé indiquer une ouverture du [ɔ] et du [œ]. C'est cette graphie qui est aussi utilisée dans l'écriture populaire usuelle des langues africaines et du nouchi¹³. Nous avons, par exemple :

(9) les graphies usuelles de [ɔ] et [ɛ] :

- les côcô [lɛkɔkɔ] (« les profiteurs »),
- Wourou fatô [wʊrʊfɔtɔ] (dioula : « chien fou », nom de certains mini-cars de transport),
- Tchê [tʃɛ] (dioula : « homme » / interjection),
- les wôrô-wôrô [lɛwɔrɔwɔrɔ] (« taxis à prix et trajets fixes »).

Ce conflit de deux normes en Côte d'Ivoire explique l'hétérogénéité de la réalisation des paires minimales *jeune/jeûne* : *jeune* est toujours prononcé [ʒœn], mais *jeûne* est prononcé [ʒœn] à 50 % dans la liste aléatoire et à 79 % dans la paire minimale *jeune ~ jeûne*.

4.4.4.2. Les oppositions vocaliques

Dans le *corpus* PFC-CIA, nous constatons l'absence d'opposition a/ɑ, qui par ailleurs n'existe qu'à l'état de trace dans le système standard de France. Les oppositions +/- ATR des voyelles hautes /u/ /ʊ/ et /i/ /ɪ/ de certaines langues ivoiriennes n'existent pas. Seules existent, comme en français standard de France, les oppositions /e/ /ɛ/ et /o/ /ɔ/, et en moindre proportion l'opposition /ø/ /œ/ selon un système lexical construit sur des contraintes positionnelles qui diffèrent quelque peu de celles du français standard de France.

La distribution des voyelles moyennes s'éloigne de celle du français hexagonal, où deux contraintes sont partagées par toutes les variétés en syllabe accentuée : les voyelles arrondies sont +ATR en syllabe ouverte (*Cœ# et *Cɔ#) tandis que les voyelles non arrondies sont -ATR en syllabe fermée (*CeC#).

En français de Côte d'Ivoire, c'est la voyelle moyenne arrondie antérieure qui présente le moins de variation de position : en syllabe ouverte comme fermée, elle tend à être toujours réalisée +ATR, dans *jeune*, *peuple*, *creuse*, etc. Elle ne sera réalisée [œ] que du fait de la présence d'un accent circonflexe, ou d'un « r » graphique en coda, suivi éventuellement d'un « e » graphique (non réalisé).

En finales ouvertes et en finales fermées graphiquement par un « r » non prononcé, les trois voyelles -ATR sont possibles, avec un allongement de surface qui résulte de la chute du /r/ (voir section précédente) :

(10)

- NAL : à l'intérieure [alɛ̃tɛrjœ:],
- AKL : elle a eu le malheur en route [malœ:ãʉt],
- EOIL : au bord du marigot [obɔ:dymaʉjigo].

En revanche, la variation observée en syllabe non accentuée rejoint celle observée dans d'autres variétés de français. Par exemple, en syllabe ouverte initiale, on trouve facilement des voyelles moyennes arrondies - ATR, comme dans :

(11)

- EOIL : Je connais pas aussi [ʒøkɔnɛ] ; connaît des barrages [kɔnɛdɛbaʉaʒ],
- FOG : A côté de la BCAO [akɔtedlabeseao],

¹³ L'administration coloniale avait initialement instauré la graphie « -oh » pour les [ɔ] en syllabe finale ouverte ; celle-ci se retrouve dans des patronymes comme *Tanoh* ou encore dans la deuxième graphie possible de *wourou fatoh* (voir (9)).

- SBL : toi même, tu peux prendre ta *maison* [mɛzɔ̃],
- AKL : toute la *vaisselle* de ma mère est là-bas [vɛsɛl].

La question des oppositions vocaliques est vue plus en détail dans [BOU 06b], notamment en ce qui concerne l'influence de l'orthographe et la pression des normes (norme locale et français de référence) sur la marge de variation acceptée.

4.4.5. Voyelles nasales

	antérieures		postérieures	
	- arrondies	+ arrondies	- arrondies	+ arrondies
fermées	ĩ		ũ	
+ ATR	*ẽ			
- ATR		œ̃		õ
ouvertes			ã	

Tableau 4.4. Voyelles nasales

A l'inventaire des voyelles nasales du français standard de France, s'ajoute, en français de Côte d'Ivoire, les voyelles nasales hautes [ĩ] et [ũ], présentes dans des mots spécifiques à cette variété, utilisés unanimement par tous les locuteurs francophones, quelle que soit leur langue première. Nous avons par exemple : *djoumblé* [dʒũmgbɛ], *gingembre* [ʒĩmʒãb], *dindin* [dĩdĩ] (« regarder avec intérêt »). Notons cependant qu'un appendice nasal est perceptible dans nos exemples. Ce qui soulève la question épineuse de l'inclusion des voyelles nasales fermée dans l'inventaire systématique de (tableau 4.5). Après tout, certains emprunts manifestent le même comportement en français hexagonal. Ainsi *camping* [kãpĩŋ] ou *Umbrie* [ũbri]. Ces voyelles ne sont pas pour autant incluses dans les inventaires habituels. On remarque aussi la généralisation du trait + ATR de la nasale antérieure moyenne non arrondie, de ce fait notée / ẽ / dans le tableau. Une opposition apparaît dans le *corpus*, par ailleurs courante en français de Côte d'Ivoire, entre le chiffre « vingt » [voẽ] et la boisson « vin » [vẽ]. Ainsi, huit locuteurs ont prononcé [voẽ] (*médecin*) dans la liste de mots PFC. Cette distinction ne se fait pas lorsque *vingt* entre dans des compositions de nombres :

(12)

- CIAAK1G : dix-neuf heures trente, vingt heures par là [diznoevø:tratvoẽtoe:pa:la],
- CIAAK1G : en quatre-vingt dix j'avais huit ans ou neuf ans [ãkatvẽdiszaveũitãunøevã].

4.4.6. Le schwa

On peut se demander si un schwa existe réellement en français de Côte d'Ivoire, dans le sens d'une voyelle dénotée par un « e » graphique qui alterne avec zéro. Plusieurs comptages réalisés grâce à la plate-forme PFC¹⁴ permettent, en effet, de confirmer ce que la pratique de la variété laissait entrevoir. Le protocole permet aussi de comparer des registres de lecture et de paroles, et des situations plus ou moins formelles :

- dans les monosyllabes, le schwa est réalisé à 95 %. Dans les suites de monosyllabes, le schwa est conservé dans les mêmes proportions. Les schwas des

¹⁴ La plate-forme PFC est un outil qui permet, entre autres, d'extraire les sites de schwas et de liaisons, développé par J. Eychenne (<http://www.projet-pfc.net>) (voir chapitre 1).

clitiques et de *que* sont massivement réalisés ; seuls disparaissent parfois les schwas de *de*. Ces chiffres sont d'autant plus remarquables que ces sites entraînent la chute massive des schwas dans les variétés du Nord ;

– en début de mots, les schwas sont toujours réalisés. Le codage donne une proportion de 97 % réalisés, ce qui permet de faire le rapprochement des schwas en clitiques : la position en début de mot est aussi forte que la position en monosyllabe, ce qui plaide en faveur d'une valorisation du mot en français de Côte d'Ivoire ;
– en finale de mots, les schwas ne sont pas conservés à 97 % : 2 % sont réalisés en conversation, 9 % sont réalisés dans la lecture du texte. Ce phénomène est en étroite dépendance de la chute des consonnes finales précédant un schwa. Comme nous l'avons déjà signalé en 4.4.2, la position finale consonantique est très instable : les R finaux ne sont pas prononcés. En revanche, si un locuteur tient à prononcer un R final, il le fera suivre d'un schwa de support, ontologiquement différent d'un schwa lexical. Le pourcentage élevé de schwas finaux dans la lecture du texte s'explique par l'effort des locuteurs de prononcer toutes les consonnes finales.

Vu que les monosyllabes, le début et la fin de mot sont des sites d'alternance très marginaux, on peut considérer que le seul vrai schwa est celui des syllabes internes : 35 % de schwas sont réalisés dans cette position et on observe réellement une variation interlocuteur et chez le même locuteur.

Pour conclure, si un schwa phonologique semble bien exister en français de Côte d'Ivoire, sa distribution est beaucoup plus contrainte que dans d'autres variétés : il est limité aux syllabes médianes. Cependant, même la validité de cette analyse est remise en question par des faits de (13) qui semblent aller dans le sens d'une syncope vocalique médiane. Dans ce cas, on ne peut plus parler d'un schwa phonologique, mais d'un comportement de toute voyelle atone.

D'autres voyelles atones peuvent quelquefois être élidées dans cette position interne de mots. Nous avons par exemple :

(13)

- université [yn(i)'vɛ(:)ste],
- Yamoussoukro ['jamsukro].

4.4.7. Remarques sur la prosodie

Du point de vue prosodique, le français ivoirien se distingue du français standard de France par un découpage différent de la chaîne parlée et l'introduction de tons et de longueurs vocaliques.

L'accentuation, en français de Côte d'Ivoire, tend à séparer, davantage qu'en français standard, les mots d'un même syntagme et ne porte pas toujours sur la dernière syllabe du syntagme ou du mot. Par exemple, lorsqu'un syntagme nominal comporte un numéral, ou le déterminant *un*, ceux-ci sont accentués ; les nombres ordinaux ainsi que les sigles sont accentués sur leur première syllabe. Autrement dit, le français de Côte d'Ivoire préfère découper la chaîne parlée en mots plutôt qu'en groupes rythmiques.

Certains homophones en français standard de France sont distingués par leur ton en français de Côte d'Ivoire, c'est le cas des paires : *de/deux* ; *cela/ceux-là* ; *leur* (pronom personnel)/*leur* (déterminant) dont le deuxième terme est réalisé avec un ton haut.

Par ailleurs, l'allongement vocalique des adjectifs gradables, de certains mots grammaticaux, tels que *depuis*, *jusqu'à*, *voilà*, *vraiment* (voir LAF02-03) a un rôle de modificateur d'intensité, voire de modification du sens.

4.4.8. Observations sur la liaison

Nos résultats suivent les tendances observées dans les points d'enquête de l'hexagone [DUR 07] :

- aucune liaison épenthétique ou interdite n'existe dans le *corpus* d'entretiens ;
- les liaisons catégoriques après un clitique (*en*, *on*, *un*, *des*, *les*, *vous*, *etc.*) sont toutes faites ;

– les liaisons dites obligatoires, mais variables selon [DUR 08], après des mots grammaticaux (déterminants, adverbess et prépositions monosyllabiques) sont majoritairement faites à la lecture comme en conversation, c'est le cas après *quelques, tout*. En revanche, les mots qui sont le lieu d'une variation sont *dans, chez, très* ;

– la liaison après *est* est variable et cette variabilité dépend du contexte de conversation ou de lecture : 50 % des liaisons sont réalisées en ce lieu à la lecture mais seulement 5 % en parole spontanée ;

– les liaisons facultatives après un nom pluriel ne sont pas réalisées en contexte de parole spontanée, elles peuvent l'être à la lecture (11 % de liaisons réalisées dans ce contexte) et après *est*.

Une petite particularité cependant distingue français hexagonal et français de Côte d'Ivoire lorsqu'une liaison non réalisée entraîne la séquence de deux voyelles. En français de Côte d'Ivoire, le coup de glotte est réputé plus fréquent que l'enchaînement lorsque deux mots sont séparés par deux voyelles. De fait, en contexte de liaison potentielle dans le texte de notre corpus, 75 % des liaisons non réalisées donnent lieu à un coup de glotte. Cela ne signifie pas pour autant qu'il y ait un rapport de cause à effet entre la non-réalisation d'une liaison et la présence d'un coup de glotte. En effet, le coup de glotte est très fréquemment observé en début de mot à initiale vocalique dans notre corpus, indépendamment du contexte précédent. Ce comportement est particulièrement intéressant dans la mesure où il rejoint d'autres traits de prononciation allant dans le sens d'une définition du mot phonologique, notamment la conservation du schwa des clitiques et du schwa initial, l'accent initial, y compris celui des clitiques, et l'absence d'enchaînement. La variété de Côte d'Ivoire semble identifier le mot phonologique au mot grammatical, au contraire du français hexagonal où le découpage des unités phoniques s'opère selon les groupes rythmiques.

4.5. Conclusion

Après avoir passé en revue un certain nombre de caractéristiques de la prononciation ivoirienne du français, nous pouvons faire deux constatations. D'une part, d'un point de vue synchronique, il se dessine une norme endogène définissant une communauté linguistique. D'autre part, du point de vue diachronique, la variation allophonique qui engendre le changement n'a rien de spécifique à la Côte d'Ivoire. En effet, les changements qui sont survenus depuis l'époque coloniale obéissent à la loi phonologique générale, qui privilégie les formes non marquées. Ainsi, des phénomènes comme la disparition de R, la vélarisation de /l/ et la réduction des groupes consonantiques s'inscrivent dans une logique de simplification et de réduction des contrastes en position faible ; les palatalisations dues à des assimilations sont tout autant des phénomènes naturels que les syncopes pré et posttoniques. Il n'est sans doute pas anodin que ces changements se retrouvent dans d'autres variétés éloignées de la pression de la norme, comme le français réunionnais, québécois, ou encore les parlers des cités françaises. Nous sommes amenés à identifier ces changements à une évolution des choses somme toute naturelle et attendue.

4.6. Bibliographie

- [BOU 02] BOUTIN A.B., Description de la variation : Etudes transformationnelles des phrases du français de Côte d'Ivoire, thèse de doctorat, Université de Grenoble III, 2002.
- [BOU 06a] BOUTIN A.B., « PFC-Abidjan : choix méthodologiques liés à l'extension d'un corpus », *Colloques d'Albi Langages et signification (CALS)*, 10-14/07/2006 : *Documents numériques et interprétation : corpus en lettres et sciences sociales* http://www.revue-texto.net/Archives/Albi_2006/ACTES_COMMUNICATIONS.doc, 2006.
- [BOU 06b] BOUTIN A.B., « Marge de variation dans le système phonémique du français en Côte d'Ivoire », *Colloque international Approches phonologiques et prosodiques de la variation sociolinguistique : le cas du français, PFC 2006*, 6-8/07/2006, Université catholique de Louvain (<http://www.projet-pfc.net>), 2006.
- [BOU 06c] BOUTIN A.B., TURCSAN G., « Groupes consonantiques dans le français ivoirien : variation, volatilité, vocalisation », *Colloque international PFC : Phonologie du français : du social au cognitif*, 7-9 décembre 2006, Maison des Sciences de l'Homme, Paris, <http://www.projet-pfc.net>, 2006.

- [BOU 07] BOUTIN A.B., LYCHE C., G. PRIGNITZ, « Les enquêtes PFC en Afrique », dans S. Detey, D. Nouveau (dir.), *PFC-Enseignement du français & Travaux en cours, Phonologie du Français Contemporain*, Bulletin n° 7, 297-330, http://www.projetpfc.net/?u_s=4&u_a=157&, 2007.
- [CLE 07] CLEMENTS G.N., RIALLAND A., « Africa as a phonological area », dans B. Heine & D. Nurse (dir.), *A Linguistic Geography of Africa*, p. 36-85, Cambridge University Press, Cambridge, http://ed268.univ-paris3.fr/lpp/publications/2005_Clements_Africa_as.pdf, 2007.
- [COT 04] COTE M.H., « Consonant cluster simplification in Québec French », *Probus* 16, 151-201, 2004.
- [DEL 03] DELAIS-ROUSSARIE E., DURAND J., *Corpus et variation en phonologie du français. Méthodes et analyses*, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, 2003.
- [DUR 03] DURAND J., LYCHE C., « Le projet Phonologie du français contemporain et sa méthodologie », dans E. Delais-Roussarie, J. Durand (dir.), *Corpus et variation en phonologie du français. Méthodes et analyses*, p. 213-278, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, 2003.
- [DUR 08] DURAND J., LYCHE C., « French liaison in the light of corpus data », *Journal of French Language Studies*, 18, p. 33-66, CUP, Cambridge, 2008.
- [GAD 97] GADET F., *Le français ordinaire*, Armand Colin, Paris, 1997.
- [HAT 81] HATTIGER J.L., Morpho-syntaxe du groupe nominal dans un corpus de français populaire d'Abidjan, thèse, Université de Strasbourg, 1981.
- [KAB 98] KABORE R., TCHAGBALE Z., « ATR, ouverture et arrondissement vocaliques dans quelques systèmes africains », S. Platiel, R. Kabore (dir.), *Les langues d'Afrique subsaharienne, Faits de Langue*, n° 11-12, Ophrys, Paris, 1998.
- [KNU 07] KNUTSEN A.M., Dynamique du français en Afrique : le cas d'Abidjan (Côte d'Ivoire), thèse de doctorat, Université d'Oslo, 2007.
- [KOU 98] KOUADIO N'GUESSAN J., « Le français et la question de l'identité culturelle ivoirienne », *La coexistence des langues dans l'espace francophone, Deuxièmes journées scientifiques du réseau Sociolinguistique et dynamique des langues*, 25-28/09/1998, Textes réunis par P. Dumont, C. Santodomingo, p. 199-207, AUF, Rabat, 1998.
- [LAD 96] LADEFOGED P., MADDIESON I., *The Sounds of the World's Languages*, Blackwell, Oxford, 1996.
- [LAF 03] LAFAGE S., *Le lexique français de Côte d'Ivoire, appropriation et créativité, tomes 1 et 2. Le français en Afrique, Revue du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique*, n° 16 et n° 17, Didier, Erudition, Paris, 2003.
- [MIL 80] MILROY L., *Language and Social Networks*, Blackwell, Oxford, 1980.
- [VYD 04] VYDRINE V., « Areal and genetic features in West Mande and South Mande phonology: in what sense did Mande languages evolve ? », *Journal Of West African Languages*, 30, 113-125, 2004.